

## À partir de la fin des années 2040, la croissance de la population reste positive seulement en région flamande

Le nombre d'habitants en Belgique continue d'augmenter dans les prochaines années, en moyenne de 25 000 habitants supplémentaires par an jusqu'en 2070 (une hausse de 10% entre 2023 et 2070). Au niveau régional, les évolutions sont contrastées. La population de la région de Bruxelles-Capitale diminue de 4% entre 2023 et 2070. En région wallonne, la croissance de sa population est très faible entre 2023 et 2070, soit 2% ; avec une croissance négative à partir de la fin des années 2040. La croissance reste plus dynamique en région flamande, à savoir une augmentation de 17% du nombre d'habitants à l'horizon 2070.

Auteurs : Marie Vandresse, [vm@plan.be](mailto:vm@plan.be) ; Hendrik Nevejan, [hn@plan.be](mailto:hn@plan.be) ; Nicole Fasquelle, [nf@plan.be](mailto:nf@plan.be) ; Johan Duyck, [jd@plan.be](mailto:jd@plan.be)

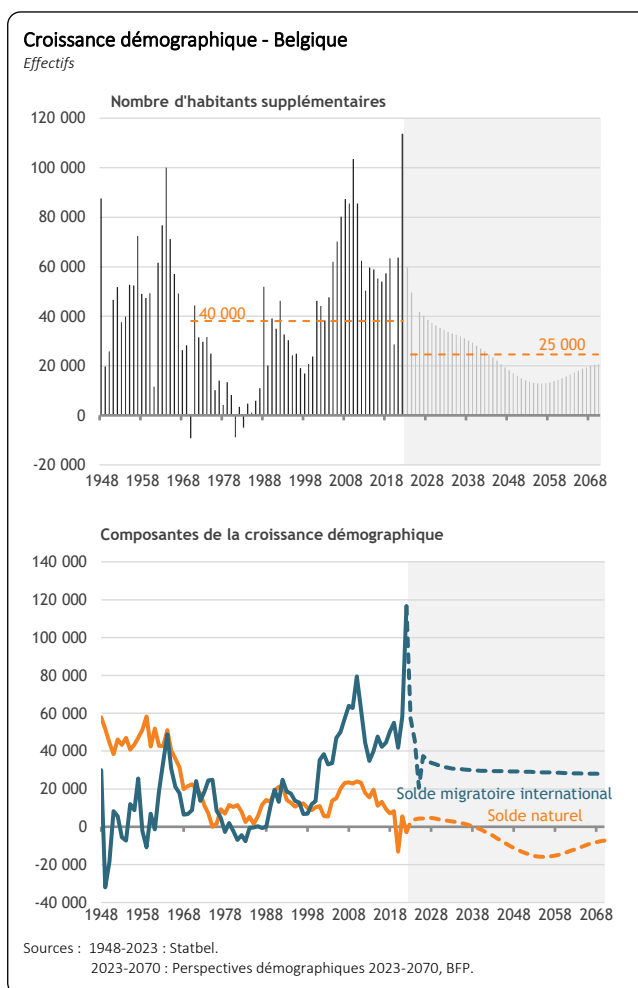
### Le solde migratoire : moteur de la croissance de la population en projection

La croissance démographique d'un pays est le résultat net des entrées (naissances et immigrations) et des sorties (décès et émigrations) de la population. Le solde naturel représente les naissances diminuées des décès alors que le solde migratoire international reprend les immigrations diminuées des émigrations. Jusqu'aux années 1970, la croissance démographique s'expliquait en grande partie par le solde naturel, supérieur au solde migratoire. Par la suite, et ce jusqu'au début des années 2000, ces deux composantes ont contribué à la croissance de la population. À partir des années 2000, le solde migratoire international devient largement supérieur au solde naturel. En projection, le solde migratoire reste le moteur principal de la croissance de la population. Et à partir de 2040, il explique à lui seul la croissance positive du nombre d'habitants en Belgique, le solde naturel devenant négatif.

### Une croissance annuelle inférieure de plus d'un tiers à celle observée depuis 1970

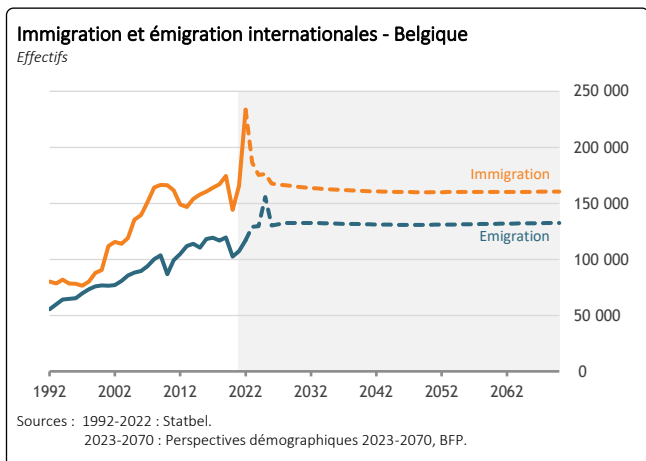
La croissance moyenne du nombre d'habitants en Belgique sur les 50 dernières années (depuis 1970) est de près de 40 000 personnes supplémentaires par an. En projection, cette croissance s'établit à près de 25 000 personnes par an. La population belge continue donc d'augmenter mais à un rythme moins soutenu. Elle atteint 12,9 millions d'habitants en 2070, soit une augmentation de 1,2 million entre 2023 et 2070.

Ces chiffres résultent d'un ensemble d'hypothèses (voir ci-dessous) prises au niveau de l'évolution future de la migration internationale, de la mortalité et de la fécondité, en tenant compte des tendances de fond de ces trois facteurs.

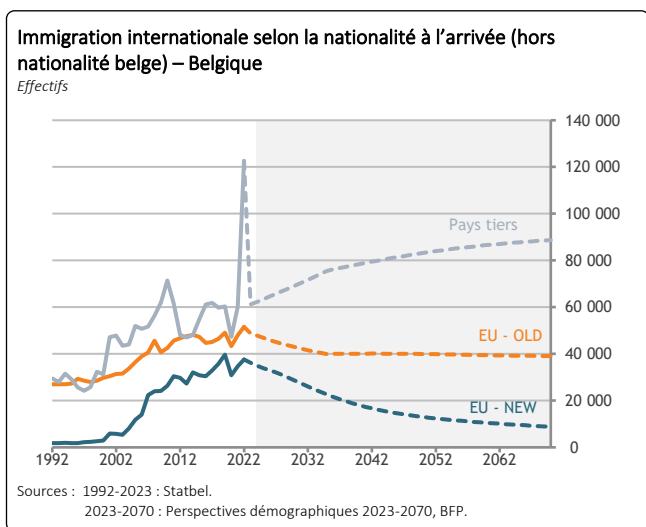


### En projection, l'immigration se stabilise

Le nombre total d'immigrations est passé d'un peu moins de 100 000 par an en 2000 à 166 000 en 2010. Durant la dernière décennie, ce chiffre fluctue entre 150 000 et 160 000. D'ici à 2070, l'immigration reste relativement stable avec un nombre qui oscille autour de 160 000 personnes. L'émigration connaît une tendance similaire, mais à un niveau plus faible, autour de 130 000 personnes par an.



Notons que les flux d'immigrations en projection sont stimulés par la croissance démographique dans les pays hors de l'UE, mais freinés par une moindre croissance de la population dans les pays de l'UE. Par ailleurs, l'effet d'appel de l'élargissement de l'UE entre 2000 et 2010, qui a généré une immigration importante en provenance des nouveaux pays adhérents, disparaît en projection. Ces éléments expliquent la stabilisation de l'immigration en projection.



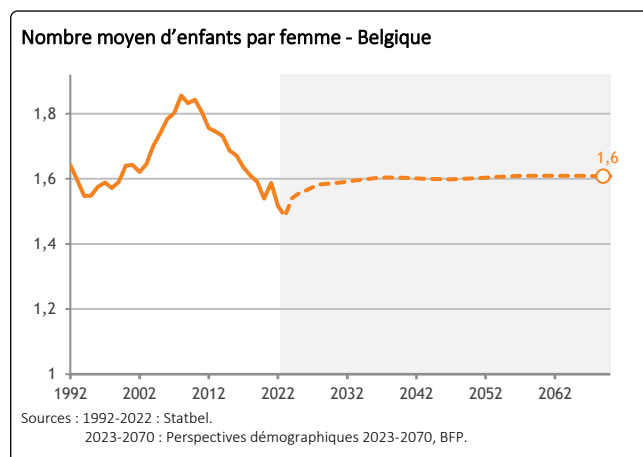
### Une fécondité basse, une espérance de vie à la hausse

Le nombre moyen d'enfants par femme est une des hypothèses principales pour déterminer le nombre de naissances. Sur la base d'avis d'experts nationaux et internationaux, en combinaison avec l'exploitation de résultats du modèle de microsimulation ReNaissance développé par le Centre for Population, Family & Health de l'Université d'Anvers, l'hypothèse de fécondité à long terme a été fixée à 1,6 enfant par femme à partir de 2035. En 2022, le nombre moyen d'enfants par femme était de 1,5.

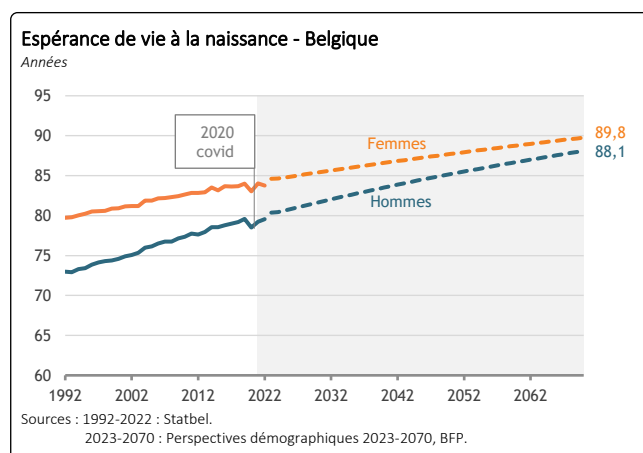
La fécondité augmente donc légèrement en projection, mais sans retrouver le niveau observé à la fin des années 2000

(1,9 enfant par femme). Cette reprise reflète un effet de récupération partielle des naissances, suite à la baisse observée depuis 2010. Les incertitudes multiples quant à l'évolution future de notre société semblent avoir un effet (à la baisse) sur le nombre d'enfants désirés par les couples, et donc pas uniquement sur le moment où l'on souhaite avoir un enfant.

Par rapport à la projection démographique publiée en janvier 2023, le niveau de fécondité à long terme a été revu à la baisse (il était de 1,7 enfant par femme). Le choix de cette révision, ainsi que ses impacts sur l'évolution du nombre de naissances et la croissance démographique sont présentés dans [l'article](#) synthétique.



Le scénario démographique retenu poursuit l'évolution à la baisse des probabilités de mourir à chaque âge, ce qui se reflète par une hausse de l'espérance de vie (88,9 ans en 2070 par rapport à 81,7 ans en 2022 – hommes et femmes confondus).

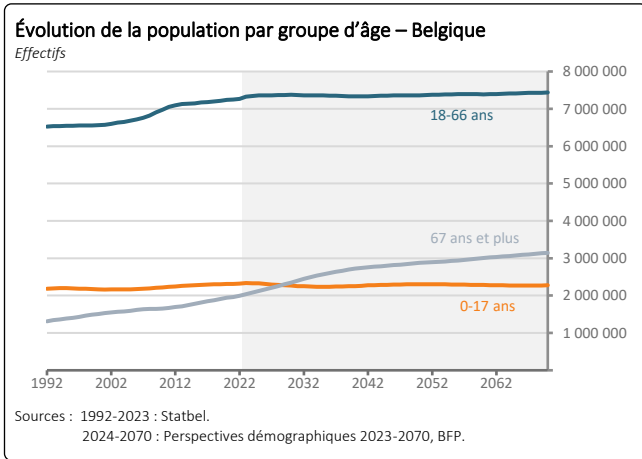


### Le vieillissement de la population a des effets sur l'évolution du nombre de ménages

Durant les prochaines années, la population belge va vieillir davantage, suite à la hausse de l'espérance de vie et à la

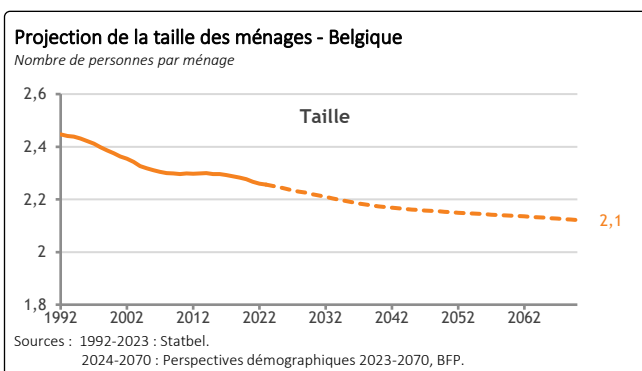


faible fécondité mais surtout, et en particulier dans les 20 prochaines années, en raison de la génération du baby-boom. Née après la guerre, elle gonfle progressivement les rangs des personnes de plus de 66 ans.

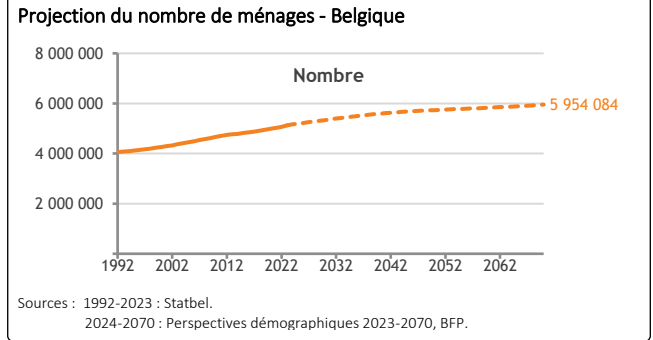


En 2070, la Belgique compte 2,4 personnes de 18 à 66 ans pour une personne de 67 ans et plus. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce rapport était de 3,6 personnes de 18 à 66 ans pour une personne de 67 ans et plus.

Cette évolution de la structure d'âge de la population a des répercussions sur l'évolution de la taille des ménages qui passe de 2,3 personnes par ménage en moyenne en 2023 à 2,1 personnes en 2070. Le vieillissement de la population explique en grande partie cette évolution à la baisse de la taille des ménages. En effet, le nombre de personnes âgées vivant dans un ménage d'une personne augmente sensiblement. Les autres facteurs explicatifs de cette tendance à la baisse de la taille des ménages sont liés à l'évolution des modes de vie (augmentation des divorces et séparations, recul de l'âge à la cohabitation...).

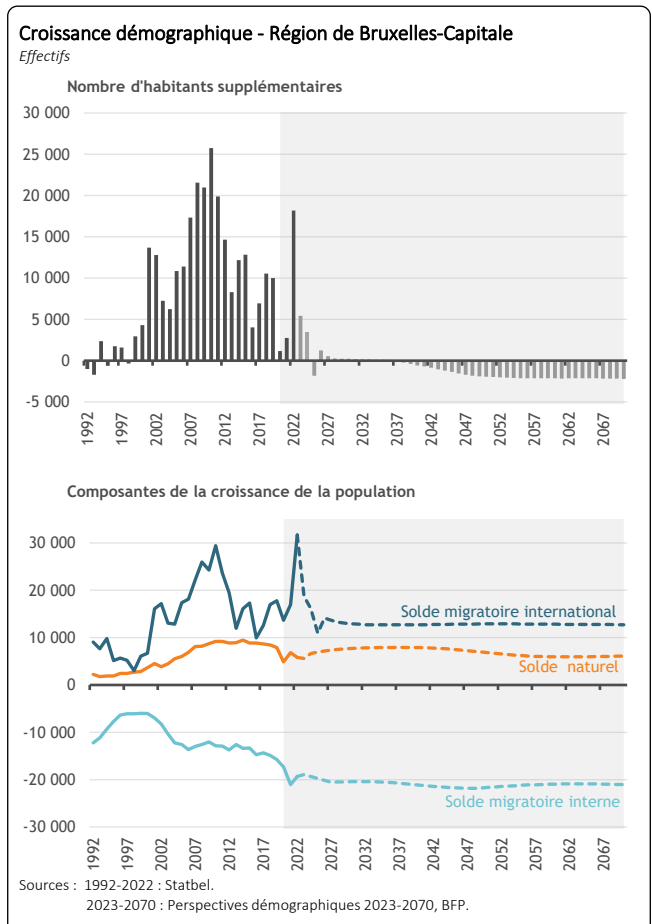


En tenant compte de ces évolutions, le nombre de ménages passe de 5,1 millions en 2023 à 5,9 millions en 2070, soit une augmentation de 16% alors que la population augmente de 10%.

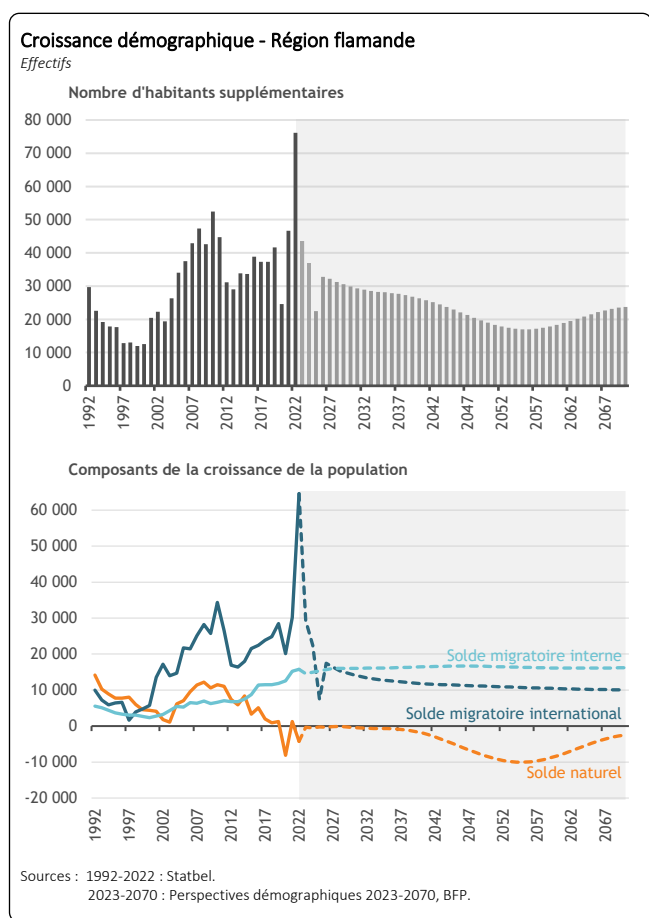


### Projections de population régionales

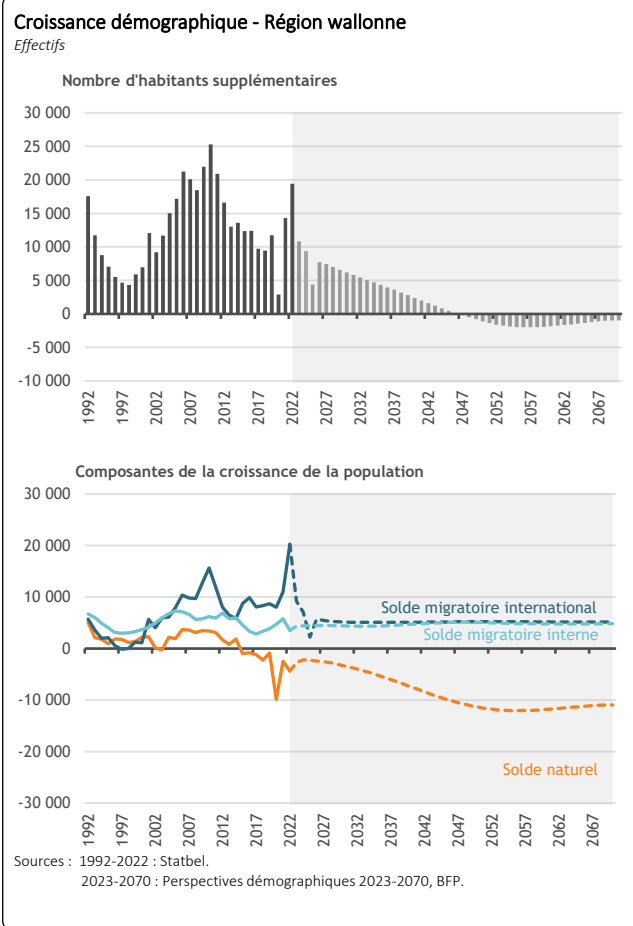
**Région de Bruxelles-Capitale** – En projection, la population de la Région de Bruxelles-Capitale connaît une croissance très faible jusqu'en 2040 (+500 habitants par an en moyenne) pour devenir négative par la suite (-1 900 habitants par an en moyenne). Sur la période 2040-2070, le solde migratoire interne négatif (davantage de départs depuis la région bruxelloise vers les deux autres régions du pays que d'entrées en provenance de ces deux régions) n'est plus compensé par les apports de la migration internationale et du solde naturel. En 2070, le nombre d'habitants résidant dans la région de Bruxelles-Capitale est de 1,195 million par rapport à 1,240 million en 2023 (-4%).



**Région flamande** – En projection, la croissance de la population flamande reste soutenue. La population augmente en moyenne de 24 000 habitants par an sur la période 2023-2070. Elle atteint 7,9 millions d’habitants en 2070, soit une augmentation de 17% par rapport à 2023 (+1,1 million d’habitants). Le solde migratoire interne devient le facteur principal de cette croissance. Quant au solde naturel, il est négatif sur l’ensemble de la période de projection. Il y a moins de naissances que de décès, en particulier sur la période 2040-2070 durant laquelle la génération du baby-boom atteint des âges où les probabilités de mourir sont les plus élevées.



**Région wallonne** – Au cours des trois prochaines décennies, la croissance du nombre d’habitants en région wallonne reste positive, mais tend progressivement vers zéro. À partir de la fin des années 2040, le solde naturel, devenu très négatif, engendre une croissance négative de la population wallonne. Les soldes migratoires, interne et international, positifs ne parviennent plus à compenser ce solde naturel négatif. En 2070, la Wallonie compte près de 3,8 millions d’habitants, soit une augmentation de 2% par rapport à 2023 (+ 74 000 habitants).



Le Bureau fédéral du Plan publie chaque année, en collaboration avec Statbel, des perspectives démographiques (population et ménages) pour la Belgique.

Les perspectives de population sont utilisées dans différentes projections du BFP, en particulier, le Budget économique, les perspectives économiques à moyen terme nationales et régionales ainsi que le coût budgétaire du vieillissement et le risque de pauvreté à long terme. Elles sont également à la base des projections de la demande de transport à long terme et des perspectives énergétiques.